

# COMMUNE DE LAPALUD



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2023

-----

### COMPTE RENDU

-----

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre à 10 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni, à l'hôtel de ville, dans la salle des séances du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le 30 novembre 2023 par Monsieur Hervé FLAUGÈRE, son Président en exercice.

***Secrétaire de séance : Madame Hugnette PASCAL.***

**Étaient présents** : Monsieur Hervé FLAUGÈRE, le Président, Madame Sylvie BONIFACY, Monsieur Frank PARET, Madame Sandrine SAUVADE, Madame Anne-Marie SOUVETON, Madame Samira SBABTI\*, Monsieur Daniel SOUVETON, Madame Françoise GRABOWSKI, Madame Hugnette PASCAL, Madame Nicole MAZARS.

**Absent excusé** : Monsieur Guillaume FOUR ayant donné procuration à Madame Sylvie BONIFACY.

**Absent** :

***\*Madame Samira SBABTI est devenue Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lapalud suite au décès de Madame Alexandrine FRAISSE, Membre élue du Conseil d'Administration du C.C.A.S, compte tenu que Madame SBABTI est membre de même nature (élue) dans l'ordre de la liste à laquelle appartenait Madame FRAISSE.***

## ORDRE DU JOUR

1. Élection du Secrétaire de Séance.  
**Rapporteur** : Monsieur le Président, Hervé FLAUGÈRE
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2023.  
**Rapporteur** : Monsieur le Président, Hervé FLAUGÈRE
3. Adoption de la nomenclature M57 développée et approbation du règlement budgétaire et financier du Centre Communal d'Action Sociale de LAPALUD.  
**Rapporteur** : Sylvie BONIFACY
4. Durée d'amortissements des biens  
**Rapporteur** : Sylvie BONIFACY
5. Approbation de la mission de lien social de proximité dans le cadre du revenu de solidarité active – année 2024  
**Rapporteur** : Sylvie BONIFACY
6. Délégation d'attributions à Monsieur le Président – Compte rendu des prestations attribuées, des élections de domicile délivrées et des décisions prises du 01 avril 2023 au 29 novembre 2023.  
**Rapporteur** : Hervé FLAUGÈRE

-----

## 1. Projet de DÉLIBÉRATION n° 13-2023 – Élection du secrétaire de séance

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
- **DÉSIGNE** Madame Huguette PASCAL, secrétaire de séance.

Adoptée à l'unanimité

Présents : 10                      Pouvoir : 1                      Total : 11                      Exprimés : 11  
Voix pour : 11                      Voix contre : 0                      Abstention : 0

## 2. Projet de DÉLIBÉRATION n° 14-2023 – Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2023

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
- **APPROUVE** le Procès-verbal de la séance du 14 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

Présents : 10                      Pouvoir : 1                      Total : 11                      Exprimés : 11  
Voix pour : 11                      Voix contre : 0                      Abstention : 0

## 3. Projet de DÉLIBÉRATION n° 15-2023 – Adoption de la nomenclature M57 développée et approbation du règlement budgétaire et financier du Centre Communal d'Action Sociale de LAPALUD

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
- **AUTORISE** le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets du Centre Communal d'Action Sociale et l'application de la nomenclature M 57 développée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier appliquant la nomenclature M57.

Adoptée à l'unanimité

Présents : 10                      Pouvoir : 1                      Total : 11                      Exprimés : 11  
Voix pour : 11                      Voix contre : 0                      Abstention : 0

## 4. Projet de DÉLIBÉRATION n° 16-2023 – Durée d'amortissements des biens

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
- **APPROUVE** la durée des amortissements de la manière suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour tous les budgets M57:

Article	Catégorie de bien amorti	Durée d'amortissement (ans)
	Biens de faible valeur inférieur à 700.00 € TTC	1
<i>Immobilisations incorporelles</i>		
202	Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révisions des documents d'urbanisme	10

2031	Frais d'études non suivis de travaux	5
2033	Frais d'insertion non suivis de travaux	5
204	Subventions d'équipements versées – biens mobiliers, matériels, études	5
204	Subventions d'équipements versées – bâtiments et installations	15
205	Concessions et droits similaires, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, site internet, droits et valeurs similaires	2
2088	Autres immobilisations incorporelles	2
<i>Immobilisations corporelles</i>		
2121	Plantations d'arbres productives de revenus	20
21321	Immeubles productifs de revenus	40
2142	Constructions sur sols d'autrui- immeuble rapport	20
2152	Installations de voirie	20
215731	Matériel roulant	8
215738	Autres matériels et outillage de voirie	6
2158	Installations, matériels et outillages techniques, autres	10
2181	Installations générales et aménagement divers	10
21828	Matériels de transport : véhicules de moins de 3.5 tonnes	5
21828	Matériels de transport : véhicules de plus de 3.5 tonnes	8
21838	Autres matériels informatiques	5
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8
2185	Matériel de téléphonie	5
2188	Autres	10

- **PRÉCISE** qu'en M57, l'amortissement sera calculé pour chaque catégorie d'immobilisations de manière linéaire au prorata temporis à compter de la date de mandatement.

#### Adoptée à l'unanimité

Présents : 10

Pouvoir : 1

Total : 11

Exprimés : 11

Voix pour : 11

Voix contre : 0

Abstention : 0

### 5. Projet de DÉLIBÉRATION n° 17-2023 – Approbation de la mission de lien social de proximité dans le cadre du Revenu de Solidarité Active – Année 2024

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet « Mission de lien social de proximité dans le cadre du dispositif du Revenu de Solidarité Active » pour l'année 2024,
- **AUTORISE** le Président à déposer la demande de subvention et à signer tous les documents afférents à ce dossier et toutes les pièces s'y rapportant.

#### Adoptée à l'unanimité

Présents : 10

Pouvoir : 1

Total : 11

Exprimés : 11

Voix pour : 11

Voix contre : 0

Abstention : 0

**6. Projet de DÉLIBÉRATION n° 18-2023 – Délégation d'attributions à Monsieur le Président – Compte rendu des prestations attribuées, des élections de domicile délivrées et des décisions prises du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 29 novembre 2023**

Conformément aux dispositions des articles R.123-21, R.123-22 et R. 123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Monsieur le Président invite les membres du Centre Communal d'Action Sociale à prendre connaissance des prestations attribuées, des élections de domicile délivrées et des décisions qui ont été prises du 01 avril 2023 au 29 novembre 2023.

ATTRIBUTION DE PRESTATIONS – délibération n°16 du 30/09/2015

Date	Montant	Observations
27/06/2023	30,00	Procédure d'urgence - Bon de secours attribué pour des achats alimentaires
07/09/2023	50,00	Procédure d'urgence - Bon de secours attribué pour des achats alimentaires
27/10/2023	50,00	Procédure d'urgence - Bon de secours attribué pour des achats alimentaires
22/11/2023	30,00	Procédure d'urgence - Bon de secours attribué pour des achats alimentaires

ELECTION DE DOMICILE - article L.264-2 du CASF

Début	Observations
Domiciliation n°6	Renouvellement de la domiciliation pour un an en date du 08 septembre 2023

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Date	Numéro	Objet de la Décision
05/06/2023	CCAS-DEC-2023-001	Contrat de prestation de services – Convention de partenariat « téléassistance à domicile » avec l'Association Présence Verte Alpes Vallée du Rhône
07/06/2023	CCAS-DEC-2023-002	Régie de recettes – Manifestations diverses CCAS – Repas de Noël – changement de dénomination en Repas des Séniors
07/11/2023	CCAS-DEC-2023-003	Contrat de prestation de service – Convention de partenariat 2024 « Ateliers Gym Séniors » avec l'Association Siel Bleu du 09 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
**-PREND ACTE** des prestations attribuées, du renouvellement de la domiciliation et des décisions du Président sur la période du 01 avril 2023 au 29 novembre 2023.

La séance est levée à 10h24.

Le Président du CCAS

Hervé FLAUGÈRE.

